

LA BRETAGNE AU SIAL 2010 17 – 21 OCTOBRE Paris Nord Villepinte

La COCEB, comme les années précédentes, en partenariat étroit avec le Conseil Régional de Bretagne, vous propose un accompagnement au SIAL, 2^{ème} salon mondial de l'agroalimentaire.

Réservez dès aujourd'hui votre stand.

Date limite d'inscription : 31 décembre 2009

Le SIAL en bref :

- 2ème salon mondial de l'agroalimentaire
 - o 5 500 exposants venants de 98 pays
 - o 148 000 visiteurs venant de 180 pays
 - o 21 secteurs répartis sur 8 halls
- Les tendances en 2008
 - o l'innovation à l'honneur
 - o progression notable du grand export (à la fois en terme de visiteurs et d'exposants)
- La Bretagne au SIAL 2008
 - o 123 entreprises présentes
 - o 28 entreprises, accompagnées par la COCEB, sur des stands sectoriels
 - o 39 entreprises présentes sur l'espace innovation du stand régional Bretagne
 - o un stand Bretagne, vitrine de l'innovation de notre région, lieu d'échanges et de rencontres

Cible :

- Entreprises agroalimentaires bretonnes souhaitant :
 - o développer leurs marchés, notamment à l'export
 - o présenter et tester leurs innovations
 - o découvrir les tendances de marchés (consommation, packaging,...)
 - o asseoir leur notoriété

Une exposition entièrement packagée :

- Un stand identifié « Bretagne »
 - o implanté dans votre secteur d'activité
 - o individualisé et adapté à vos besoins
 - o livré clé en main
- Une communication
 - o collective « Bretagne » (signalétique stand, presse,...)
 - o des outils à votre service (annuaire des exposants bretons, annuaire de la qualité,...)
- Une gestion permanente de votre dossier

Surface :

- Stands individuels situés dans le secteur d'activité choisi par l'entreprise
- Surface minimum de réservation 9m² (hors réserve)
- Une réserve collective est à disposition des entreprises. Son coût est partagé au prorata du nombre d'exposants et est facturée ultérieurement par la COCEB. Coût indicatif équivalent à environ 2m².

Coût :

- Prix compris entre 560 € HT et 570€ HT le m² (ajustement ultérieur)
- Droit d'inscription 343 € HT
- Frais de dossier 250 € HT

Vos contacts COCEB :

Catherine Matte
Chambre de Commerce et d'Industrie
1 rue du Général Guillaudot - CS 14 422
35044 Rennes Cedex
Tel : 02 99 25 41 33
Fax : 02 99 63 35 28
catherine.matte@bretagne.cci.fr

Emilie Gardin
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Maison de l'agriculture - CS 74 223
35 042 Rennes Cedex
Tel : 02 23 48 27 77
Fax : 02 23 48 27 48
emilie.gardin@bretagne.chambagri.fr

Marcel Courtas
Chambre de métiers de Bretagne
Contour Antoine de Saint Exupéry
35170 Bruz
Tel : 02 96 76 50 23
Fax : 02 96 76 50 10
courtas.ser-crm@wanadoo.fr

Bulletin de réservation de stand

Société : **Dirigeant :**
Adresse :
CP : **Ville :**
Tél. : **Site Internet :**
Fax : **Courriel :**
Activité : **N° de Siret :**
C.A. année 2008 : **dont export :**
Date de création :/...../..... **Effectif actuel :**
Appartenance à un groupe : Oui Non, **Si oui, lequel :**

Personne en charge du dossier :

Nom : **Prénom :**
Fonction :
Téléphone portable : **Courriel :**

Réserve un stand d'une surface de m² ⁽¹⁾ (9m² minimum d'exposition) sur un emplacement «Bretagne COCEB» situé dans le secteur..... (cf. note d'informations),

Verse un acompte de 30 % à l'ordre de la COCEB.

Coût du stand :

Surface : m² x 560 € HT/m² soit : € H.T.

Acompte à joindre à la présente réservation 30 % du coût du stand

Soit	: € H.T.
+ Droits d'inscription	:	343 € H.T.
+ Frais de dossier	:	250 € H.T.

Total H.T.	€
TVA 19,6 %	€

Total de l'acompte TTC €

Déclare avoir pris connaissance des « informations et conditions générales de réservation de stand » et déclare les accepter.

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE :
31 décembre 2009

COCEB - Catherine MATTE

1 rue du Gal Guillaudot
 CS 14422
 35044 Rennes Cedex
 Tel : 02 99 25 41 33 Fax : 02 99 25 41 42
catherine.matte@bretagne.cci.fr

**BON POUR ENGAGEMENT DE
 PARTICIPATION**

Date, Signature, Cachet de
 l'entreprise

⁽¹⁾ Comme indiqué dans la note d'information, la facturation finale du stand tiendra compte de la surface d'exposition réservée ci-dessus plus une quote-part de la réserve commune (environ 2 m²).

Informations

Conditions générales de réservation d'un stand

Liste des secteurs d'implantation

Vous avez la possibilité de réserver un emplacement sur l'un des secteurs suivants proposés par le SIAL :

1. Boissons alcoolisées
2. Boissons non alcoolisées
3. Charcuterie et salaisons
4. Conserves et produits appertisés
5. Epicerie
6. Epicerie Fine
7. Fruits et légumes
8. Nutrition
9. PAI , Ingrédients et additifs
10. Pavillons nationaux et régions du monde
11. Produits biologiques
12. Produits de la mer
13. Produits diététiques, compléments alimentaires et infantiles
14. Produits laitiers, œufs
15. Produits sucrés, biscuiterie et panification fine
16. Produits surgelés
17. Produits traiteurs
18. Régions de France
19. Viandes et triperies fraîches
20. Vins et spiritueux
21. Volailles et gibiers frais

Le prix

Le prix du m² du stand « clé en main » livré par la COCEB est de 560 € HT. Cependant dans la mesure où certains coûts (branchements d'eau et d'électricité notamment) ne sont pas encore connus nous prévoyons une fourchette de 560 à 570 € HT.

Prestations incluses dans le prix du m² :

- La surface nue
- La construction et l'aménagement du stand incluant : moquette, cloisons, éclairage, prises de courant, enseigne standard, mobilier, branchements d'eau et d'électricité, décoration florale
- Une réserve commune équipée de portants, de casiers de rangement, d'un frigo et d'un évier. Elle est à la disposition de l'ensemble des exposants partageant le même îlot ⁽¹⁾
- La gestion et le suivi intégral du dossier auprès du SIAL, du réalisateur du stand et des autres prestataires
- L'assurance obligatoire

Coûts complémentaires :

- Frais de dossier de 250 € H.T.
- Droits d'inscription obligatoires de 343 € H.T. qui comprennent :
 - o 20 cartes d'invitation
 - o un lien Internet avec le site de l'exposant
 - o l'inscription au catalogue officiel et sur le site Internet du SIAL
 - o la participation à l'opération « produits nouveaux »
- Cartes d'exposant, cartes d'invitation supplémentaires au forfait
- Places de parking
- Mobilier de froid
- Branchement de téléphone et communications
- Assurance complémentaire particulière
- Transport des marchandises de l'exposant
- Frais de déplacement et d'hébergement et toute dépense propre à l'exposant

⁽¹⁾ A noter que la réserve collective vient s'ajouter à la surface de stand utilisée par l'exposant et fait l'objet d'une participation financière. La facture finale prend donc en compte la surface d'exposition réservée par l'exposant et une quote-part de la réserve équipée mise à sa disposition.

Les demandes d'admission

Elles ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du premier acompte.

Les emplacements seront attribués aux exposants par ordre d'arrivée du règlement.

Le suivi de votre dossier

La COCEB gère votre dossier et vous informe régulièrement des démarches à accomplir.

Dans cet esprit et afin d'organiser au mieux la présence de chaque entreprise sur le stand collectif de son secteur, la COCEB organise une réunion entre les exposants courant mai - juin. Un guide de l'exposant reprenant toutes les demandes particulières et formulaires à remplir est alors remis à chaque entreprise.

Les conditions de règlement

Le premier acompte devra être versé à la réservation. Il comprend :

- 30 % du coût du stand,
- 343 € HT de droit d'inscription,
- 250 € HT de frais de dossier.

Le deuxième acompte (40 % du coût du stand) sera réglé par chèque à fin mai 2010.

Le règlement du solde par chèque, au 10 octobre 2010.

En cas de défaillance éventuelle d'un exposant y compris en cas de cessation de paiement, la COCEB fait siennes toutes les conditions appliquées par le SIAL, notamment les acomptes et les droits d'inscription versés resteront acquis à la COCEB qui pourra exiger le paiement des factures émises et disposer comme elle l'entend de l'emplacement resté vacant.